

*Le Président*



Papeete, le 20 OCT. 2020

N°2242/2020/APF/SG/SAF

Mesdames et Messieurs les agents  
administratifs de l'assemblée de la Polynésie  
française

## AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

L'assemblée de la Polynésie française organise par examen professionnel sur épreuves pour l'accès au grade d' :

**Agent de bureau principal ou d'aide technique principal  
relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs et des aides techniques  
de l'assemblée de la Polynésie française**

L'examen est ouvert : aux agents de bureau qualifiés et aides techniques qualifiés réunissant six (6) années de services effectifs dans le grade au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La durée de service requise s'apprécie au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**L'épreuve unique aura lieu le vendredi 13 novembre 2020 à 13 heures 30.**

Un centre d'examen est ouvert à **Papeete**.

Retrait des dossiers d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont à retirer au Service administratif et financier de l'assemblée de la Polynésie :

**Porte 2.01 au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble Tetuna'e  
Rue du Docteur Cassiau,  
Tél : 40 41 63 58**

ou à télécharger sur le site internet : [www.assemblee.pf](http://www.assemblee.pf) à compter du **20 octobre 2020**.

**Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.**

LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE  
AU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER EST FIXÉE AU  
**vendredi 30 octobre 2020 à 16 heures.**

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.



Pour le président,  
La 1<sup>ère</sup> vice-présidente,

**Sylvana PUHETINI**